



Non restitution de carte grise

Par **ober**, le **08/03/2011** à **21:57**

Bonjour,

J'ai en début d'année fait l'achat d'un camping-car belge . Cependant, malgré les nombreuses promesses du vendeur, ce dernier ne m'a toujours pas restitué la carte grise du véhicule. Il soutient qu'il me l'a envoyé par accusé de réception il y'a de cela plusieurs semaines . N'ayant toujours rien reçu et de surcroit n'arrivant de meme plus du tout a le joindre, il ne repond a aucun de mes nombreux appels, je viens vous demander conseil pour les demarches que je devraient entreprendre a son encontre.

Merci .

Par **Domil**, le **08/03/2011** à **22:51**

Je ne comprends pas, vous n'avez pas eu la CG en même temps que le véhicule ? Comment avez-vous fait pour le ramener chez vous et pour l'assurer ?

Par **ober**, le **09/03/2011** à **10:45**

en fait ce monsieur a la double nationalité et il vit a l'heure actuelle en France et de ce fait je n'ai pas eu a chercher le véhicule en Belgique il se trouvait deja sur le territoire français.

Par **Domil**, le **09/03/2011** à **13:38**

Il n'empêche pas que vous avez acheté puis emmené un véhicule sans carte grise. Qui vous dit qu'il était le propriétaire du véhicule ?

Par **ober**, le **09/03/2011** à **21:01**

J'ai conscience de la betise du geste cependant la question n'est pas la .

Par **Domil**, le **09/03/2011** à **21:22**

Si la question est là. S'il prétend vous avoir remis la CG au moment de la vente, vous êtes mal.

Envoyez une LRAR de mise en demeure, voyez ce qu'il va faire

Par **youris**, le **10/03/2011** à **12:07**

bjr,

il se peut très bien que vous ayez acheter un camping car qui n'appartenait pas à votre vendeur.

cdt